

La Coopération Agricole présente Préférence Coop, la vitrine en ligne des produits coopératifs à destination des professionnels

La Coopération Agricole, actrice majeure de la chaîne alimentaire française avec ses 2100 coopératives agricoles répartis sur l'ensemble du territoire, annonce le lancement de l'initiative **Préférence Coop**, **plateforme internet de référencement de produits coopératifs**, à l'occasion du Salon Restau 'Co, rendez-vous incontournable de la restauration collective.

Dans un contexte où les consommatrices et les consommateurs français expriment de plus en plus leur préférence pour les produits locaux, éthiques et responsables, **Préférence Coop** se positionne comme le premier levier pour faire connaître les produits coopératifs auprès des distributeurs et de la restauration hors foyer.

Véritable vitrine sur le web, **Préférence Coop** a pour objectif de valoriser les qualités des produits coopératifs sur les plans environnemental, social et territorial auprès des principaux circuits de distribution. En favorisant la recherche et la mise en relation, **Préférence Coop** facilitera l'accès à une large gamme de produits coopératifs, tout en mettant en avant leurs bénéfices notamment en termes d'une production respectueuse de l'environnement, respectant la rémunération des agriculteurs et pourvoyeuse d'emploi dans les territoires.

Préférence Coop recense déjà un catalogue de produits de près de 80 coopératives. La Coopération Agricole se fixe l'objectif d'en référencer 300 à l'horizon 2024, afin de représenter l'ensemble des filières et des territoires.

Rendez-vous le 21 juin au Salon Restau'CO, PARIS EXPO porte de Versailles Hall 5.1, sur le stand B02 et sur le site [preferencecoop](https://www.preferencecoop.com) pour découvrir la vitrine des marques coopératives : Préférence Coop.

"Préférence Coop est une initiative porteuse à la fois pour les coopératives en recherche de nouveaux débouchés mais aussi pour les distributeurs et restaurateurs qui cherchent à répondre à l'évolution des attentes sociétales en matière d'alimentation. Nous sommes convaincus que les produits coopératifs offrent une valeur ajoutée significative en termes de durabilité et de qualité. Préférence Coop vise donc à faciliter la collaboration entre les coopératives et les distributeurs, afin de répondre aux besoins des consommateurs tout en soutenant l'économie locale" **Arnaud Degoulet, vice-président de La Coopération Agricole, en charge de l'agroalimentaire.**



Contacts presse

Sabri Derradji – 06 61 85 90 77 –

sderradji@lacoopagri.coop

Guillaume Bazaille - 06 77 98 22 94

guillaume.bazaille@bazailleconsulting.com

Syril Giorgioni - 06 74 55 35 49

syрил.giorgioni@bazailleconsulting.com

La Coopération Agricole en bref

Président : Dominique Chargé

Directrice Générale : Florence Pradier

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération Agricole en chiffres

2 100

entreprises coopératives
(coopératives, unions et
sica) + 11 510 CUMA

88

milliards d'euros de chiffre d'affaires
global (hors unions
de commercialisation)

190 000

salariés (filiales incluses)

Plus de **3/4**

des agriculteurs adhèrent
à au moins 1 coopérative

40 %

du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire
français

93 %

des entreprises coopératives
sont des PME ou TPE

